

## Programme partenarial APUR 2015/2016

Le programme partenarial de l'APUR pour les années 2015 / 2016 s'inscrit dans le cadre du nouveau projet municipal pour Paris et des évolutions métropolitaines confirmées par l'installation de la Métropole Grand Paris au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le travail préparatoire mené avec nos partenaires au premier rang desquels la ville de Paris et avec les salariés de l'atelier réunis en séminaire les 22 et 29 septembre 2014 a mis en avant 3 objectifs majeurs :

- Etre un outil au service des politiques publiques parisiennes et conduire des réflexions prospectives.
- Jouer un rôle d'éclaireur dans la mise en place de la métropole Grand Paris autour des compétences de la future métropole telles que définies dans le texte de la loi Maptam.
- Confirmer l'intérêt de l'APUR comme plateforme et assembleur auprès des collectivités et acteurs publics de la Métropole.

L'ensemble s'organise en 4 volets :

- Volet 1/ les données et cartes de référence.
- Volet 2/ les études, évolutions des cadres règlementaires et recherche prospective.
- Volet 3/ l'international et la coopération décentralisée.
- Volet 4/ la diffusion et les échanges, web, papier, réseaux sociaux et professionnels.

**Le volet 1, données et cartes de référence**, forme, avec les observatoires, le socle de la production de l'atelier. Les sujets sont traités sur de longues durées pour assurer la fiabilité des informations délivrées et leur actualité, l'enrichissement des données permettant d'anticiper sur les études à venir. Ces travaux se sont ouverts en septembre 2014 à l'open data et à la datavisualisation.

**Le volet 2, les études**, prend appui sur ce socle. Les évolutions de nos méthodes de travail, le mode projet, la plateforme partenariale, nous ont conduit à proposer 8 thèmes de travail. Chacun de ces thèmes développe de nouvelles données, alimente un ou plusieurs observatoires et mène des travaux de recherche et de développement.

**Le volet 3** présente les travaux liés à l'international et **le volet 4** réunit l'ensemble des sujets liés à la diffusion en interne, vers nos partenaires et plus largement tous les publics.

L'ampleur de ce programme dépasse le cadre des subventions de bases accordées à l'Atelier par ses partenaires historiques, la Ville et le département de Paris, l'Etat, la Région Ile-de-France, la CCI et plus récemment Paris Métropole. Aussi chaque année de nombreuses conventions de subventions complémentaires sont signées ; c'est le cas en 2014 de conventions complémentaires passées avec la Ville de Paris, la Société du Grand Paris, la Mission de Préfiguration de la Métropole Grand Paris, la RATP, le STIF, l'EPAURIF, les CG 93 et 94, Est Ensemble et Plaine Commune, l'EPAORSA, Paris Habitat et le SIFUREP. En 2015 ces mêmes partenaires et d'autres seront invités à nous rejoindre pour la réalisation de ce programme ambitieux.

Les échanges initiés en 2014 entre l'APUR et l'IAU-IDF seront enrichis et des réflexions communes mises en place avec l'AIGP. Des travaux orientés vers les comparaisons européennes seront menés avec les étudiants du cycle d'urbanisme de Sciences Po, des centres de recherche universitaires et les écoles d'architecture parisiennes.

## Volet 1 :

### Les bases de données de références, les bases de données « projet » et les cartographies d'analyse du territoire

Les données et cartes de références se sont enrichies en 2013/2014, avec des données sociales, économiques et urbaines élargies sur le périmètre de la métropole et partiellement de la zone urbaine dense. Des nouvelles données ont également été intégrées liées à la trame viaire métropolitaine, aux « sans domicile », aux questions environnementales et patrimoniales.

Les années 2015/2016 vont permettre 4 développements :

- La réalisation complète des données patrimoine, PLU, culture, équipements, tourisme, énergie, eau, grand paysage, sur les 4 départements 75, 92, 93, 94
- La constitution d'une base de données métropolitaine en réseau avec l'IAU, la DRIEA : ce dernier point étant un sujet majeur pour la construction de la métropole.
- Les mises à jour des données de référence à l'échelle parisienne et métropolitaine, et la diffusion en ligne.
- Un outil de **visualisation territoriale de l'offre en équipements** avec en projet pilote les crèches et les bibliothèques ; l'outil pourra être ensuite développé sur deux nouvelles catégories d'équipements : les équipements scolaires et sportifs en lien avec la DASCO et la DJS pour Paris, et avec les collectivités pour la métropole.

## Volet 2 :

### Les études

Nous proposons 8 thèmes d'études, chaque thème étant construit autour de données, d'observations statiques et dynamiques, de recherche et de développements associant des approches quantitatives, qualitatives et d'expérimentation sur les territoires.

Si l'observation participe du socle pluriannuel de nos travaux, le volet recherche et développement des études se construit au regard des priorités définies par le Conseil d'administration et, pour ce qui relève d'expérimentation sur les territoires, de conventions de subventions complémentaires apportées par nos partenaires.

**Pour les années 2015/2016 les thèmes proposés sont les suivants :**

#### 1/ Villes et formes urbaines

##### Observatoire :

L'APUR accompagne l'observatoire du PLU, piloté par la DU ; des indicateurs de suivi du plan climat au travers d'un suivi qualitatif seront proposés en 2015.

##### Etudes

- **Modification du PLU parisien et animation de la plate-forme 10 000 logements.**

L'APUR réalisera, dans la continuité de ce qui est engagé en 2014, des analyses très précises de l'ensemble du bâti existant à Paris au regard de la modification de PLU, et de la réalisation de l'engagement de la mandature de 10 000 logements par an, des évolutions des services urbains, de la production d'espaces verts, d'équipements et de la mobilité.

Toutes les filières de production de logement, notamment social, doivent être optimisées. Diverses études et réunions sont à prévoir pour échanger sur la mobilisation du bâti privé, le potentiel de surélévation, l'optimisation des sites des bailleurs sociaux (PH, RIVP, AHP, etc.), le patrimoine des acteurs publics (Etat, EPAURIF) mais aussi des directions de la Ville (DPA, DASCO, DJS, DILT). L'Apur constituera la plateforme qui centralisera ces potentiels surélévation / optimisation / transformation. L'ensemble des sites potentiellement utilisables pour produire de nouveaux logements sera recensé et les modifications réglementaires nécessaires seront décrites. L'APUR accompagnera également la Ville de Paris pour réaliser les documents liés aux

éventuelles déclarations de projet et participera aux ateliers mis en place. (Ces travaux seront menés sous réserve d'un financement complémentaire).

- **Trame verte, trame bleue :**

Après l'adoption de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, et l'adoption du SRCE en septembre 2013, la trame verte et bleue parisienne est à élaborer.

En étroite collaboration avec la DEVE qui mène le travail préalable de diagnostic initial du territoire parisien et de qualification écologique des espaces, l'Apur réalisera les documents de synthèse nécessaires à la mise en œuvre de la trame verte et bleue parisienne et à son intégration dans les trames vertes et bleues d'échelle métropolitaine. L'Apur prolongera ses travaux sur les îlots de chaleur urbains et l'adaptation au changement climatique.

- **Paris XXI innovation :**

L'Apur accompagnera les appels à innovations de la Ville de Paris en mettant à disposition les données et cartes nécessaires. L'Apur proposera les premières cartographies parisiennes scénarisant les grandes transformations qui s'engagent au regard des ambitions environnementales, de nouveaux usages, de la présence de la nature en ville, des nouvelles économies, de l'agriculture urbaine et des projets innovants. Seront ainsi mis en avant Paris ville campus avec l'EPAURIF, l'arc de l'innovation, ceinture verte du XXIème siècle.

- **Recherche ANR sur le rôle écologique et climatique de la végétalisation du bâti en site urbain dense :**

Suite à un appel à candidature lancé par l'ANR sur le thème « écoville », l'Apur a été retenu avec le Muséum d'Histoire Naturelle pour mener des recherches en 2015 et 2016.

Sur le périmètre métropolitain :

- Analyse prospective du récolement des PLU de l'ensemble des communes de la métropole Grand Paris. Contribution auprès de la Ville de Paris, de Paris Métropole et de la Mission de Préfiguration aux réflexions autour de l'articulation des documents d'urbanisme à l'échelle parisienne et métropolitaine. Poursuite des réflexions sur le grand paysage métropolitain en relation avec les travaux menés par les CG et dans les EPCI.

- Etude sur les évolutions des cimetières métropolitains avec le SIFUREP et SICJ.
- L'APUR pourra accompagner, sous réserve de financements complémentaires, des collectivités dans les évolutions de leurs tissus urbains et de leurs cadres réglementaires, pour répondre aux évolutions métropolitaines, au développement économique, à l'offre de logement, aux services aux habitants, à la mise en place de la trame verte et bleue.

## **2/ Environnement et réseaux**

Observatoire :

Accompagnement de la DLH pour le suivi des « passoires thermiques »

Etudes (poursuite de travaux engagés en 2014 )

- **Un Plan Local Energétique pour Paris et la Métropole (travaux 2013/2014/2015).**

En complément des études sur la métropolisation des déchèteries et des réseaux de chaleur et de froid, l'Apur a engagé un travail visant à la réalisation d'un « Plan local énergie » à l'échelle de la Métropole du Grand Paris. L'objectif de ce Plan local énergie est de cartographier de façon fine le sujet « énergie » en vue de répondre aux enjeux de la transition énergétique : recensement, dimensionnement et cartographie des sources d'énergie mobilisables, stratégie d'intervention sur les tissus existants, optimisation des différents réseaux, l'eau comme source d'énergie et comme capacité de stockage d'énergie... au-delà du PLE, des premiers éléments tenteront d'apprécier les conséquences de la mobilité électrique et de la mutation de l'immobilier d'entreprise.

- **L'eau dans la ville,**

Accompagnement de la DPE pour la réalisation du zonage pluvial en cohérence avec le tissu parisien et poursuite des études engagées en 2014 sur la petite couronne.

- **Un schéma logistique :**

Accompagnement de la DVD pour la mise en place d'un nouveau schéma de services urbains, échelle parisienne et métropolitaine.

- **Un schéma directeur déchets :**

Accompagnement de la DPE pour la mise en place d'un schéma directeur « déchets » parisiens intégrant les réflexions sur la petite couronne.

### 3/ Espace public et mobilité

#### Observatoire

L'Apur apportera notamment son appui à l'observatoire de la mobilité piloté par la DVD et à l'OMNIL piloté par le STIF.

#### Etudes

- **Contribution aux évolutions de l'espace public Paris 2020**, plan de déplacement prospectif du point de vue du piéton et des nouveaux usages de l'espace public et des transformations engagées, place de la Bastille, berges rives droite, etc...

Les ambitions du nouveau mandat, les études récentes sur les jeunes, l'essor des nouvelles mobilités, nous conduisent à proposer l'élaboration d'une autre cartographie de l'espace public rassemblant l'ensemble des projets menés dans le cadre des politiques parisiennes, les politiques du stationnement, les limitations de vitesse, les nouvelles pratiques, le sport, la nature, le partage, les actions contre la pollution de l'air, contre le bruit....

- **Evolution des abords de la tour Eiffel et du Grand Palais** : l'APUR accompagnera les directions de la Ville de Paris, pour l'intégration des évolutions de ces deux monuments.

#### Sur le périmètre métropolitain

**Enrichissement des travaux autour des nouvelles accessibilités** avec en particulier des travaux autour des sujets liés à la pollution de l'air, voire du bruit, et les Mutations de la zone sud au regard de la nouvelle desserte transport, l'expérience des Bus 2025 lancé par la RATP et les évolutions des grandes radiales en relation avec les aménagements prévus par le STIF, comme l'ex-RN2, la RD 115, la RD 34, la RN3 ... (ces travaux sont réalisés dans le cadre de financements complémentaires apportés par la RATP, le STIF, voire la Région et les CG, etc...)

### 4/ Social et sociétal

#### Observatoires

- L'observatoire des quartiers de la politique de la ville devra évoluer en raison de la finesse géographique des nouveaux quartiers et s'ouvrir à la métropole en lien avec la création de la MGP.

- Concernant l'observatoire des familles, l'OPILE et l'OPH, après les travaux importants menés en 2013 et 2014, l'apport se limitera à la mise à jour des données.

#### Etudes

En 2015, seront analysés les résultats annuels du **recensement** et le suivi des évolutions de la population : démographie, sociologie, revenus, emploi, politique de la Ville.

- **Indicateurs pour la Métropole et pour Paris**

Les enquêtes de comparaison des grandes métropoles sont nombreuses et parfois contradictoires dans les classements qu'elles proposent. Il manque une évaluation globale de ces travaux. L'Apur proposera une mission aux étudiants de Sciences Po dans le cadre du programme GLM (Governing the Large Metropolis) portant notamment sur les thèmes suivants :

- compréhension des nouveaux modes de vie,
- Nouvelles formes du travail et du loisir,
- Nouvelles formes de la culture et évolution des équipements et de leurs usages.
- Qualité de vie
- Développement économique et emploi

- **La population et les modes de vie**
  - **Projections de population et d'emploi** à l'horizon 2030. Travaux engagés en 2014 à prolonger au regard des projets réalisés et à croiser avec l'IAU pour la Métropole.
  - Exploitation de **l'enquête qualité de vie** à l'échelle de Paris et de la Métropole, en collaboration avec l'Insee.
  - **Les enfants de l'ASE** – Schéma départemental en cours de lancement. Un travail cartographique sera réalisé pour préciser le profil des enfants accueillis et identifier les différents lieux d'accueil.
  - **Les violences faites aux femmes** : la Ville de Paris subventionne une enquête Ined 2015 sur le sujet. Les résultats devraient être disponibles en 2016-2017. L'Apur participera à la rédaction d'une note de résultats.

- **La petite enfance**

Une convention sur 5 ans avec la CAF et une convention annuelle avec la DFPE sont en cours de signature. Des travaux seront conduits pour accompagner l'engagement municipal de création de 5 000 places supplémentaires de crèches et d'adaptation des horaires d'ouverture aux rythmes de vie des familles.

- **L'exclusion, accompagnement « grande cause »**

En 2014, l'Apur a investi le sujet des sans abri (4 études mises en ligne en 2014) et contribué aux documents préparatoires au lancement du projet « la grande cause » contre l'exclusion.

En 2015, les travaux seront orientés vers l'économie sociale et solidaire et la participation aux ateliers de la grande cause.

- **La politique de la ville**

Par convention avec la Mission politique de la ville, l'Apur met en œuvre depuis trois ans un dispositif d'enquête auprès des habitants des quartiers en partenariat avec l'université Paris IV. Il permet de mieux connaître les attentes des habitants et d'avoir un retour sur les actions menées dans ces quartiers. Il est proposé de poursuivre ces enquêtes.

En 2015, l'Apur accompagnera également la Mission politique de la ville dans la préparation du futur contrat de ville et des projets de territoire.

## 5/ Habitat et logement,

### L'Observatoire de l'habitat et du logement :

Le PLH prévoit un observatoire de l'habitat et du logement. Il a été reconduit par la Maire de Paris en juin 2014, et de nouveaux membres ont été désignés.

Dans ce cadre, l'Apur poursuit la mise en œuvre des observatoires de la prévention de la dégradation des immeubles d'habitat et celui des hôtels meublés, compte tenu de leur utilité pour les services municipaux et les parisiens. L'étude annuelle « Accès au logement social » est également à poursuivre compte tenu qu'elle apporte à l'Etat et à la Ville des données qui leur sont nécessaires et dont la production légale s'impose aux villes.

### Etudes

- **Dans le cadre de l'observatoire**, il est proposé de travailler sur la « qualité » des logements actuels et futurs : quelle taille, quels espaces partagés, quels services en commun, quels mode d'habiter.

- **Cotation de la demande de logement**

La cotation de la demande est lancée au 1er octobre 2014 par la Maire de Paris. L'Apur réalisera une première analyse du nouveau dispositif mis en place et préparera un premier bilan. Un accompagnement méthodologique tout au long de l'année 2015 sera mis en place.

Des travaux d'analyse réguliers sont à prévoir sur l'ensemble de la population des demandeurs, pour apprécier l'évolution de la structure des notes des demandeurs de logement. Il s'agit également de dresser un bilan régulier des désignations faites sur la base de la cotation, et donc de définir préalablement les données à collecter pour ce faire.

- **Plan de traitement des 1 000 « passoires thermiques » sera réalisé dans le volet « environnements et réseaux »**

Un observatoire des consommations énergétiques des immeubles parisiens permettrait de disposer d'une base objective à une sélection des immeubles d'habitat privé qui cumulent un comportement énergivore et une occupation par des ménages modestes, dont certains se retrouvent en situation de précarité énergétique.

Ces travaux seront menés dans le cadre de la méthode de repérage statistique des immeubles susceptibles d'alimenter le plan de réhabilitation réalisé fin 2014 par l'Apur avec la DLH.

#### Sur le périmètre métropolitain :

- **Les migrations résidentielles.** De nouveaux chiffres devraient être disponibles (Insee), ils renseigneraient sur la population ayant changé de résidence depuis 1 an (au lieu de 5 ans jusqu'à présent, ce qui compliquait la compréhension des choses). Etude à l'échelle de Paris et de la Métropole à réaliser avec les CG 93 et 94.

- **Les acteurs du logement, dans la perspective métropolitaine, avec notamment un éclairage sur les bailleurs sociaux franciliens, leur émiettement et leurs stratégies** Comme en 2014, les études habitat-logement s'inscriront dans le nouveau contexte législatif sur la production de logements sociaux (loi ALUR) et aideront à en cerner les impacts (conséquences sur le PLH, bilan et élargissement métropolitain, impact combiné des lois MAPAM et ALUR). Ces travaux se déroulent également en accompagnement des groupes de travail de la Métropole.

- **Birésidentialité** : une étude sera développée avec l'Insee sur les ménages qui partagent leur vie entre deux domiciles

## **6/ Economie, emploi, immobilier d'entreprise, commerce, tourisme**

#### Observatoire :

Contribution aux travaux pilotés par la DDEEES

- Suivi des nouvelles formes économiques : ESS, économie circulaire et économie de la fonctionnalité
- Suivi de filières cibles : mode, industries créatives, numérique (partenariat INSEE et IAU-IDF à l'étude)
- Suivi des dispositifs d'accompagnement des entreprises innovantes

#### Etudes

- **Nouveaux regards sur l'économie** suites 2014 et travaux 2015/2016.

Poursuite des travaux sur les filières et mise en place d'une méthodologie pour une évaluation de l'usage des locaux d'activités et regards sur les filières de formation.

Le vocabulaire de l'immobilier d'entreprises s'enrichit de mots nouveaux et parallèlement la Ville souhaite repenser le modèle et les fonctions des incubateurs. La Maire de Paris souhaite concrétiser la création de l'Arc de l'innovation qui permettra le développement de 100 000 m<sup>2</sup> d'incubateurs, d'immeubles pluriels, d'hôtels d'entreprises, d'ateliers, de centres de co-working et de lieux de recherches. L'étude s'attachera à expliciter ces nouveaux termes, les spécifier et en montrer l'intérêt. Ce travail sera mené en intégrant des réalisations innovantes dans d'autres grandes métropoles. Approfondissements à déterminer avec l'INSEE suite à l'étude 2014

- **L'emploi**

Un programme départemental d'insertion et d'emploi doit être établi. L'Apur pourra y contribuer. D'autres évolutions du secteur de l'emploi seront documentées avec la DDEEES à partir de l'étude sur les nouvelles économies.

- **Immobilier d'entreprises**

Dans la continuité des travaux engagés en 2014, l'Apur dressera une cartographie actualisée de l'immobilier d'entreprise parisien et de son occupation.

- **Commerce**

MIE commerce le dimanche : l'Apur pourra approfondir les travaux menés en 2014 sur l'évolution des commerces dans les zones déjà ouvertes le dimanche (zones touristiques) et à leurs abords, comparaison avec les principales villes européennes. Vital 'Quartier 3. Prévoir une exploitation Bdcom 2014 pour préparer Vital 'Quartier 3 qui concernera à priori le secteur des portes de Paris et les quartiers Politiques de la Ville plus particulièrement touchés par la vacance commerciale, la mono-activité et la nécessité d'une requalification.

La convention Bdcom prévoit deux travaux en 2015 : actualisation BD rue, étude du commerce en réseau. Une nouvelle convention devra être préparée cette année, la convention 2013-2015 venant à échéance.

La nuit à Paris. Il conviendrait d'actualiser l'étude de 2010 « La nuit à Paris, état des lieux et tendances 2000-2010 » en prenant appui sur la Bdcom 2014 et des enquêtes de terrain et cartographie.

- **Le tourisme.**

Une vision complète de l'état des besoins incluant une approche de l'offre parallèle type CouchSurfing, ainsi que des statistiques claires sur l'accueil de touristes étrangers et son évolution sera à réaliser intégrant les travaux sur l'hébergement de courte durée et sur les modes d'hébergements alternatifs à Paris et en Métropole.

Un état des lieux des ressources et des besoins d'accueil de congrès et d'évènements internationaux serait à réaliser avec la CCI.

Enfin l'Apur pourrait œuvrer au «Schéma de Développement Touristique» et travailler à l'élargissement de l'attrait touristique hors Paris dans le cadre des travaux liés à la Métropole.

## **7/ Accompagnement de la Métropole**

### Observatoire :

- L'observatoire des quartiers de gare du Grand Paris sera prolongé pour couvrir l'ensemble du Réseau du Grand Paris Express avec l'ensemble des gares des lignes 14, 15, 16, 17 et 18, avec la SGP et la DRIEA.
- Des observatoires thématiques seront engagés autour de l'offre culturelle, santé, économique dans les quartiers de gare (ces travaux sont réalisés dans le cadre de financements complémentaires apportés par la SGP, les CG, la Région IDF etc... et en partenariat avec la DRAC, l'ARS, l'INSEE).

### Etudes

- La trame viaire du cœur de l'agglomération en lien avec les évolutions institutionnelles et la prise en compte des questions de logistique et de rabattement aux gares ; accompagnement des acteurs.
- Accompagnement des travaux de Paris Métropole et de la Mission de Préfiguration autour des thèmes suivants :
  - La préparation du pré diagnostic et du projet métropolitain avec la mission de préfiguration ;
  - La préparation du PMHH et contribution au SRHH ;
  - La Contribution pour le SCOT/PADD de la Métropole. Liste non exhaustive, voir sujets dans les thèmes d'étude 1 à 6.

Ces travaux sont réalisés dans le cadre de financements complémentaires apportés par Paris métropole, la Mission de Préfiguration etc...,

- Réalisation du carnet 2 de l'Abécédaire de la métropole engagé en 2014

## **8/ Grands projets**

- La COP 21 : l'APUR accompagnera la Ville de Paris et la métropole autour de cet évènement
- La Ville de Paris souhaite contribuer au rayonnement de Paris ville monde par l'engagement de travaux prospectifs sur plusieurs grands sujets dont :
  - L'axe Seine : deux échelles
    - ✓ Axe Paris Rouen le Havre axe structurant majeur
    - ✓ Le fleuve et Paris (Seine Amont, Paris, Seine Aval) quelle ambition, quelles stratégies, quelles actions.
  - L'exposition universelle
  - Accompagnement autour de la plaine de l'Ourcq
  - Accompagnement pour la transformation de l'ex RN2
  - Seine Amont et le pôle d'Orly

Ces travaux seront accompagnés par l'APUR sous réserves de financements complémentaires et selon les priorités retenues.

## **Volet 3 : les études internationales**

L'accompagnement de la DGRI dans ses actions de coopération décentralisée sera poursuivi. Les projets concrétisés sont aujourd'hui limités, la DGRI étant en début de mandature en phase de définition de nouveaux projets et nouvelles impulsions.

Afin d'accompagner Paris dans sa mise en avant sur la scène internationale, l'Apur s'impliquera pour la mise au point des documents de présentation des atouts de la Ville de Paris.

### **La coopération décentralisée**

- Les projets en cours : Santiago du Chili (restructuration du centre-ville), Beyrouth (observatoire de la Ville à la maison jaune)
- Projet à l'étude : Ulaanbaatar, premiers contacts en vue d'une coopération et atelier d'étudiants Apur/ENSA Paris La Villette en 2015
- L'accompagnement, le conseil et la formation des délégations étrangères reçues par la DGRI

### **L'accompagnement de Paris à l'international**

- Les grandes innovations parisiennes en lien étroit avec Paris Développement et la DGRI
- La réalisation d'un document présentant l'urbanisme parisien à l'international
- Travail à réaliser en lien étroit avec Paris Développement et la DGRI

## **Volet 4 : Open data, publications, documentation et communication**

### **Evolution du site internet**

- Poursuite de la mise en ligne (initiée en septembre 2014) de modules de datavisualisation accompagnant les études et actualités, intensification de la présence de l'Apur sur les réseaux sociaux
- Mise en ligne d'une partie des images de la banque images numérisée.
- Passage en version 8 du logiciel Drupal et refonte globale du site en lien avec ces évolutions techniques et l'évolution éditoriale du site (projet 2015 2016)

### **Poursuite de Cassini et de la démarche open data initiée en 2014**

- Alimentation régulière des mises à jour de données CASSINI (Consultation Apur du serveur spatial par Intranet et Internet)
- Evolution de l'outil CASSINI vers des applications interactives sous ArcGis online (galeries de cartes, story maps, ...) selon des thématiques spécifiques du programme de travail. Participation au projet Inspire : poursuite de l'application de la directive européenne relative à la diffusion des données publiques. Libération de nouveaux lots de données et mise en ligne de services de cartes (« mapservices »)

**Développement de la plateforme de travail collaboratif** regroupant l'intranet, l'espace de travail partagé par projet et l'outil de comptabilité analytique

Sur la base du nouveau portail intranet mise en place en octobre 2012 et de sa mise à jour majeure vers une nouvelle interface SharePoint en octobre 2013, le projet se poursuit avec des évolutions ponctuelles le développement de nouvelles fonctionnalités afin d'améliorer le travail collaboratif de cette plateforme.

### **Diffusion de nos travaux**

- Organisation de réunions de restitutions auprès des adhérents de l'Apur et de la presse sur les principales études
- Evolution des modes de diffusion des études, notamment systématisation des synthèses pour les études longues

### **Versement d'archives de l'Apur aux Archives de Paris**

L'Apur poursuivra les travaux d'archivages entrepris en 2014 et effectuera un versement aux ADP en 2015. Les documents produits par l'Apur dans le cadre de ses missions ont un caractère public au sens du code du Patrimoine. A ce titre, elles sont imprescriptibles et demeurent soumises au contrôle technique et scientifique de la direction des Archives de Paris.

**Documentation et assistance aux études**

Revue de presse

Dossiers spécifiques